

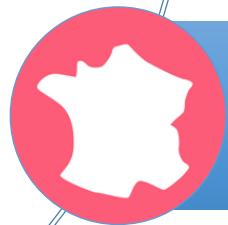
Garantie « ASSISTANCE » pour les bénéficiaires du contrat en Complément de la Sécurité Sociale



En cas de sinistre, veuillez contacter ALLIANZ au **09.69.32.35.36**
(plateforme ouverte 7 j/7, 24 h/24)
Pensez à communiquer lors de votre appel : le n° de contrat **196084/510** et le n° de protocole **620 858**

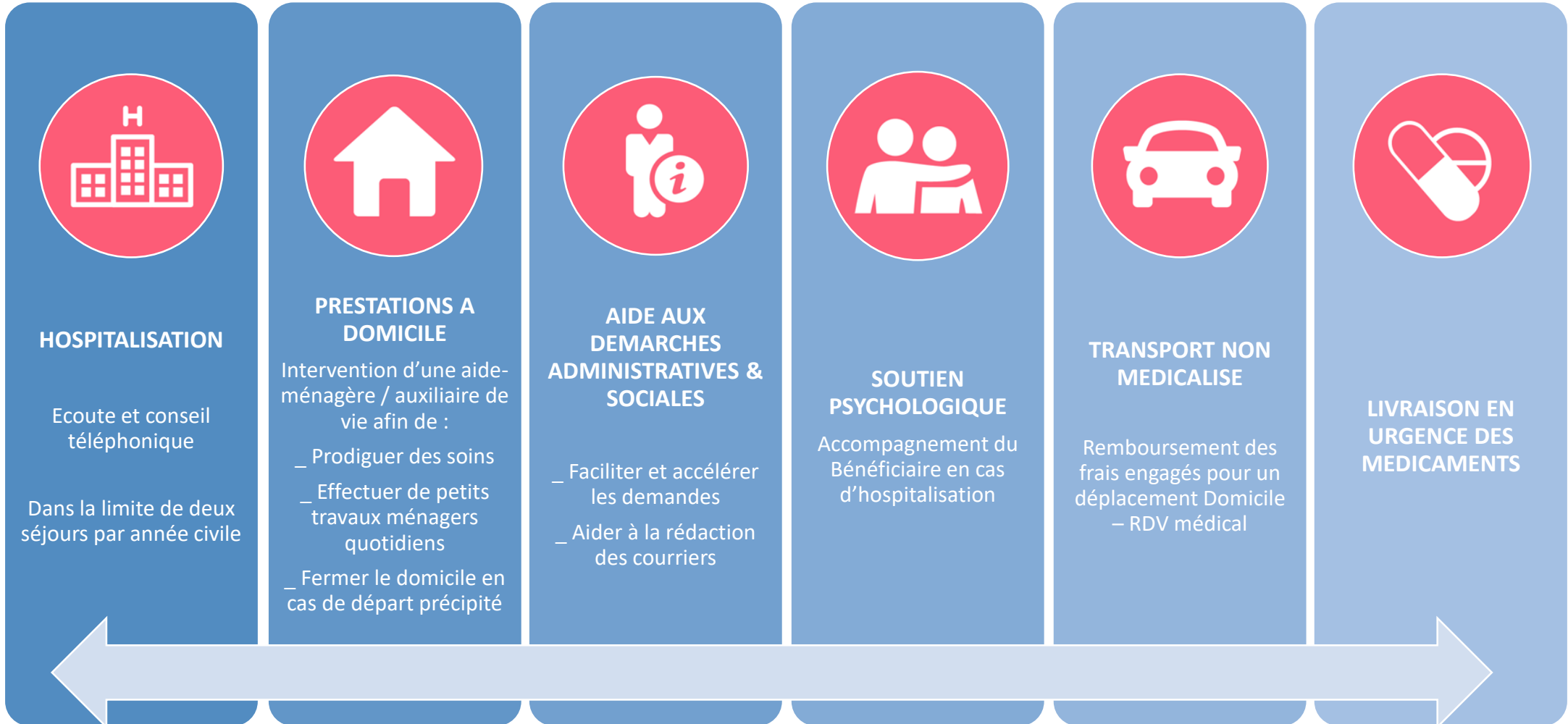


Les prestations décrites ci-après sont accessibles au Bénéficiaire **dès la prise d'effet du contrat, et pendant toute la durée de validité de ce dernier**



Les prestations d'Assistance sont acquises uniquement sur le **territoire du domicile du Bénéficiaire, en France et DOM-TOM.**

Les postes* concernés par la garantie « ASSISTANCE »



Ce document donné à titre indicatif ne possède aucune valeur contractuelle

*Liste non exhaustive – se référer au document ALLIANZ